



## *Note d'information aux riverains*

20 Septembre 1999

info04

### *P.O.S du quartier*

Les résultats obtenus par notre action groupée auprès de l'enquêteur public en Juin 1998 ont bien été pris en compte dans la version du 26 Novembre 1998.

Elle avait notamment pour but de réduire le côté néfaste du classement en zone UA du bas du quartier.

Soit :

- *Pour le bas du Bld de la République (Zone UA):*

La hauteur maximale au faîtage est ramenée à 12 m.

- . Dans le cas où les constructions avoisinantes seraient de moins de 10 m :
  - ☒ La hauteur maximale est abaissée à 10 m.
- . Dans le cas où les constructions avoisinantes seraient de plus de 14 m :
  - ☒ La hauteur maximale est autorisée jusqu'à 14 m.

- *Pour le bas du Bld de la Résistance (Zone UA):*

Quelques pavillons ont été passés en zone UB. Le périmètre de la zone UA est réduit. Ces modifications sont confirmées sur le plan du POS. (Voir dépliant)

### *Nouvelle enquête publique*

Une nouvelle enquête a débuté le 20 Septembre 1999 au service de l'Urbanisme Rue Alexis Maneyrol. (Voir dépliant pour détails). Pour ce qui nous concerne, elle porte essentiellement sur les surfaces de SHON et sur des modifications syntaxiques, notamment sur l'alignement en retrait.

- *Pour le bas du Bld de la République (Zone UA):*

L'alignement en retrait des constructions est clairement ramené à 4 m.

### *13, Boulevard de la République (Une affaire à suivre...)*

Le permis de construire délivré le 20/05/98 est toujours bloqué par l'action en justice d'une vingtaine de foyers. Rappelons que ce projet consiste en la construction de 20 logements sur 2 immeubles dont un de 18m.

### *Circulation*

L'aménagement du rond-point du Bld Salengro n'a apporté aucune amélioration dans la réduction de la vitesse des voitures abordant le Bld de la République. Rendez-vous sera pris avec la Mairie pour discuter une nouvelle fois de l'aménagement du Boulevard de la République.



-----BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CHAVILLE - PARC LEFEBVRE

NOM :  
Adresse :

Prénom :

Tél. (facultatif) :

*J'adhère à l'Association Chaville - Parc Lefebvre :*

Au titre de l'année 2000 pour un montant de - 50 F par adhérent

Règlement par chèque, à l'ordre de l'Association Chaville - Parc Lefebvre  
7, Bld de la République 92370 CHAVILLE